

BOUIRA

Un cadre livré à lui-même

D'aucuns se posent la question pourquoi la wilaya de Bouira n'arrive-t-elle pas à décoller ? Cette question que nous avons posée maintes fois dans les colonnes de ce même journal trouve en partie sa réponse dans le sort réservé à ce cadre, un exemple parmi tant d'autres, victime d'une marginalisation systématique au niveau de l'administration de la wilaya de Bouira.

Hamoudi Nordine, car c'est de lui qu'il s'agit, est un administrateur principal qui exerçait en tant que secrétaire général de la commune de Sour-El-Ghozlane de 1994 à 2003. Auparavant, il occupait le même poste au niveau de l'APC d'Ath-Mansour de 1991 à 1994.

Ayant un CV des plus étoffés avec une licence en droit et sciences administratives, un DESS en management public ainsi que plusieurs formations dans le cadre de la gestion du contentieux administratif, le jeune cadre, pensant pouvoir donner un plus à sa wilaya en travaillant au niveau du chef-lieu, émet une demande de mutation tel que

le lui permet le statut particulier des travailleurs de l'administration générale en juillet 2003. Depuis cette date, le jeune cadre, muté vers la wilaya de Bouira, se retrouve au niveau de la DAL à attendre un poste qui lui sied. Trois ans depuis qu'il était là au niveau de la DAL et le jeune cadre qui se consume comme une bougie attend toujours. Pourtant, son capital expérience et ses compétences ne sont jamais démentis. En témoignent ses différentes contributions largement reconnues par le wali lui-même, notamment dans le projet portant modernisation du système budgétaire qu'il avait brillamment préparé l'été dernier, ainsi que les différents conseils qu'il apportait lors des rencontres et séminaires.

Mais, il était dit que toutes ses contributions seront vaines et sans lendemain. Sinon comment expliquer le fait que ce cadre qui se trouve au niveau de la DAL ne dispose même pas d'un bureau. C'est la triste réalité de notre wilaya. Et le comble dans toute cette

histoire, c'est que l'APC du chef-lieu travaille depuis plus de trois ans avec un SG par intérim. C'est-à-dire depuis la démission de l'ancien SG de ce poste. A l'époque, le jeune Hamoudi dont il est question dans cet article avait introduit une demande officielle pour intégrer ce poste.

Un poste dont il est le seul pratiquement au niveau de la wilaya de Bouira à satisfaire toutes les conditions puisque, pour ce poste, le candidat devra avoir déjà travaillé au poste de SG au niveau des APC classées dans les catégories I et II.

Une fois la demande faite, le wali diligenta une enquête d'habilitation qui s'avérera concluante. Mais, malgré cela et malgré le fait que le chef-lieu de wilaya se dégrade de jour en jour avec une panne flagrante dans la gestion, le wali fait l'impasse sur la demande de nomination de ce jeune cadre. D'une manière inexplicable. Et cela dure depuis trois ans.

Y. Y.

RECRUTEMENT DES AGENTS DE LA PROTECTION CIVILE

Des candidats déçus par les résultats du concours

Des candidats ayant participé au concours de recrutement d'agents de la Protection civile au mois de septembre dernier se disent lésés dans leurs droits après avoir eu connaissance de la liste des candidats reçus.

En effet, dans une requête adressée au ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et dont une copie nous a été remise, une dizaine de candidats issus de la région de M'chedallah s'élèvent énergiquement contre ce qu'ils qualifient de pratiques ségrégationnistes et

régionalistes de la part de ceux qui sont chargés de superviser cette opération.

D'après ces signataires, la liste définitive des résultats n'a été affichée qu'à la dernière minute, soit après quatre mois d'attente, pour aboutir au résultat que l'on sait, à savoir qu'aucun des candidats reçus n'est issu de la daïra de M'chedallah.

Aussi, dénoncent-ils ces pratiques qu'ils considèrent relevant d'actes racistes à l'égard d'une région. D'autant, nous dira l'un des signataires, que dans l'unité

de Protection civile de M'chedallah un manque flagrant d'effectif est constaté puisque, sur les 20 éléments requis pour chaque équipe, l'unité ne dispose que de 12 au maximum pour chacune des trois équipes, alors qu'au niveau de l'unité de Lakharia, par exemple, les trois équipes comptent au moins 18 éléments chacune. En outre, le même interlocuteur nous dira que cette marginalisation qui ne dit pas son nom a été déjà observée durant les concours précédents. Ainsi, après avoir

constaté ces incohérences et ces injustices, les candidats malheureux interpellent-ils le ministre de l'Intérieur pour dépêcher une commission d'enquête dans l'espoir d'annuler les résultats de ce concours et de revoir les copies et les notes de chacun des candidats pour réparer l'injustice dont ils font l'objet. Pour eux, le ministre devra regarder d'abord la liste des candidats reçus et voir leur lieu de naissance pour comprendre le manège. Selon eux, les hauts responsables de la DG de la Protection civile seraient natis de la même région que la plupart des candidats reçus : Bouira.

Une pratique dénoncée tout récemment par le président de la République en personne devant les cadres de la nation, où il insistait sur le critère des compétences au détriment des connaissances.

Pour rappel, ils étaient plus de 350 candidats à concourir pour 40 postes d'agents de la Protection civile au niveau de la wilaya de Bouira. Après les épreuves écrites et l'éducation physique, seuls 130 sont retenus. Parmi ces derniers figuraient les dix candidats natis de la daïra de M'chedallah, la DG de la Protection civile devait choisir, selon des critères que Dieu seul connaît, 40 candidats qui devront suivre une formation au niveau de l'école des agents de la Protection civile de Aïn Defla. Après quatre mois d'attente, la fameuse liste a été rendue publique ce jeudi dans le journal arabophone *El Massa*. Parmi les 40 candidats reçus, aucun n'est natif de M'chedallah.

Massiles Juba

Y. Y.

TIZI-OUZOU

Gel de la création de 60 micro-entreprises rurales à Tizirt-sur-Mer

La décision de la BADR de geler les financements des projets agricoles du développement soutenus depuis le mois de janvier 2006 afin de "procéder à l'assainissement de tous ses décaissements dans l'opération" a eu des conséquences lourdes sur les investissements dans le monde rural dans les deux daïras de Tizirt et Makouda qui sont regroupées dans ce chapitre par une subdivision agricole installée dans la première ville.

En effet, le retrait "temporaire" de la BADR des financements des opérations a freiné l'investissement du terroir, notamment à travers le gel de la création d'une soixantaine de microentreprises agricoles et du petit élevage. Pour précision, parmi ces dossiers, tous antérieurs à l'année en cours, certains ont été approuvés par le comité technique de wilaya durant l'exercice 2005, et à ce jour, les propriétaires n'ont pas trouvé comment sortir de ce blocage. Des piles d'autres dossiers, émanant souvent de chômeurs, attendent toujours la reprise des financements de la BADR ou une autre banque pour poursuivre la procédure d'investissement. Cette attente qui s'éternise ne cesse, par ailleurs, de préoccuper les citoyens désireux de créer leur microentreprise dans les zones montagneuses et d'élargir le fossé de suspicion qui les sépa-

rent de l'administration. Le FNRDIA et le FNRPA, qui constituent les deux volets du programme du développement agricole et rural, permettent, en effet, au chômeur de réaliser aisément son rêve sans avoir à dépenser, outre les frais d'étude du dossier qui ne sont pas assez conséquents, le moindre sou. Les projets sont tous subventionnés à différents pourcentages et les remboursements de la dette restante ne débiteront qu'avec l'entrée en exploitation de l'entreprise. Et contrairement aux canaux Ansej et Cnac où l'investisseur est contraint d'aller chercher ses financiers dans les fonds suscités, le financement suit automatiquement la validation du projet par le comité technique de wilaya. En un mot, le programme s'adresse vraiment au sans ressources.

La nature des investissements dans les dossiers restés bloqués est dominée par l'arboriculture et l'apiculture qui connaît un formidable essor dans la région, mais l'on note également d'autres créneaux comme la caniculture qui a commencé à faire son entrée dans l'ordinaire local. Le soutien de l'Etat à l'investissement agricole et rural offre la meilleure opportunité qui soit dans les dispositifs d'insertion des chômeurs, et c'est pour cette raison que son blocage durant une année a déjà trop duré.

MEDEA

Lancement de plusieurs groupements d'habitat rural

Dix-neuf regroupements d'habitat rural implantés à travers les communes de Ouled-Brahim et d'El-Omaria (wilaya de Médéa) seront lancés au courant de cette année, a-t-on pris auprès des services de la wilaya de Médéa. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme d'aide au retour des populations déplacées et concerne 800 familles recensées par les services techniques de la daïra d'El-Omaria.

Les mêmes services ajoutent que toutes les formalités administratives ont été finalisées. A signaler également que quatre regroupements sont prévus dans la commune de Ouled-Brahim destinés au relogement de dizaines de familles issues des localités enclavées de Ouled-Khelifa, Haouch Maroki et El-Ouamara.

Hamid Sahnoun

Arrestation d'un usurpateur de fonction

Les éléments de la Police judiciaire de la Sûreté de daïra de Berrouaghia ont procédé, durant la journée de mercredi, à l'arrestation d'un repris de justice âgé de 32 ans, résidant dans la localité de Tlétat-Ed-Douair, 50 km du chef-lieu de wilaya, pour usurpation de fonction. Ce dernier se faisait passer pour un haut cadre de l'Etat.

Le mis en cause a été présenté le jour même devant le magistrat instructeur près le tribunal de Berrouaghia et placé sous mandat de dépôt.

AIN-DEFLA

Une femme accouche dans le couloir de la maternité de Khemis-Miliana

Cela s'est passé jeudi à 5h du matin. Un habitant du douar Ouled Bendou, dans la commune de Djelida, 40 km au sud-est du chef-lieu de la wilaya de Aïn Defla, se rend au service de la maternité de l'hôpital de Khemis-Miliana pour faire admettre sa femme dont l'accouchement était imminent.

Le couple était accompagné de la belle-mère de la jeune parturiente. Après avoir tambouriné longuement à la porte du service qui a fini quant même pas s'ouvrir, le mari, A. Mohamed, mal accueilli, se voit répondre : "Il n'y a pas de garde ici... Allez à El Attaf." Il faut dire qu'El Attaf est à la limite ouest de la wilaya, soit une soixantaine de kilomètres d'El Khemis. N'ayant pas les moyens de s'y rendre, la belle-mère installe sa bru dans un coin du couloir où il fait un froid glacial, et ce, à même le sol.

Vers 6h30, la femme enceinte, en travail, souffre le martyre. Le mari, à quelques mètres de là, impuissant, pleure, raconte-t-il. La belle-mère s'improvise alors en accoucheuse et tente d'aider sa bru à mettre au monde son bébé.

La providence se présente alors grâce à un citoyen d'El Khemis qui, à 7h20, vient apporter des victuailles à une malade proche hospitalisée. Difficile de rester indifférent devant un tel drame. C. Ali se met alors à cogner de toutes ses forces contre la porte du service. "J'ai failli fracasser le battant avant qu'on m'ouvre..." , nous dit-il, devant de nombreux témoins. "L'accueil est plein d'animosité de la part de la sage-femme...", ajoute-t-il. "Ce n'est qu'après de vives contestations qu'elle accepte de faire admettre la jeune femme dont l'expulsion totale du bébé n'était pas loin", raconte-t-il.

A 7h35, un nourrisson, de sexe masculin, est né.

Il ne s'agira pas de jeter la pierre à toutes les sages-femmes, loin de là, parce que, par ailleurs, ces femmes conscientes de leur mission et de leurs responsabilités accomplissent souvent leur travail dans des conditions pas toujours faciles avec cœur et générosité. Ces femmes méritent d'être saluées au passage. Cependant, le comportement signalé de certaines, rares heureusement, nous interpelle tous et principalement les responsables directs de la structure hospitalière.

Karim O.